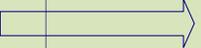


# Prévoyance des Avocats TNS

Barreau de Versailles

Garanties 2025



RISQUES GARANTIS pour les avocats exerçant à titre libéral	LPA Contrat national n° 801046	CNBF Régime national régi par le Code de la Sécurité Sociale	LPA Contrats collectifs n° 801047 et 5159
<b>DECES (capital)</b>  <i>Décès par maladie</i>  <i>Décès par accident</i>  <i>Décès par accident de circulation</i>	/	<b>50 000 €</b>  <b>50 000 €</b>  <b>50 000 €</b> + ALLOCATION ORPHELIN	<b>30 000 €</b>  <b>60 000 €</b>  <b>90 000 €</b>
<b>INCAPACITE TEMPORAIRE TOTALE (par jour)</b> Versement jusqu'au au 31 décembre qui suit le 70ème anniversaire  <i>Maladie /Hospitalisation / Accident</i>	<b>90 €</b>  Franchise de <b>15 jours d'arrêt continu</b> Versé jusqu'au 90ème jour d'arrêt	 <b>90 €</b>  Franchise de <b>90 jours d'arrêt continu</b> Versé jusqu'au 1095ème jour d'indemnisation (3 ans)	/
<b>INVALIDITE PERMANENTE PARTIELLE (par an)</b> Taux supérieur à 33% suivant le barème déterminé par l'assureur  Versement jusqu'à 62 ans (âge minimum légal pour une liquidation des droits à la retraite selon les textes en vigueur)	<b>13 720,41 € X (N-33)/33</b> Selon le taux d'invalidité reconnu (N)	/	<b>5475 € X (N-33)/33</b>  Si le taux d'invalidité est supérieur à 66 % rente = 5 475 €
<b>INVALIDITE PERMANENTE TOTALE (par an)</b> Impossibilité d'exercer sa profession déterminée par la CNBF Versement jusqu'à 62 ans (âge minimum légal pour une	<b>Entre 8 320,06 € et 2 919,71 €</b>	<b>Entre 9 327,50 € et 18 655 €</b>	<b>5 475 €</b>
<b>MI-TEMPS THERAPEUTIQUE</b>  9 pathologies concernées	<b>Entre 77,50 € et 465 €</b> Indemnité forfaitaire	/	<b>Entre 75 € et 675 €</b> Indemnité forfaitaire
<b>CHANCE MATERNITE (contrat 5159)</b>  Cette garantie prévoit le versement d'une indemnité journalière forfaitaire. Elle est due en cas d'interruption d'activité liée à la maternité ou l'adoption ; tout autre motif d'arrêt de travail étant exclu de la garantie. Elle est versée aux avocates exerçant leur activité comme associée, à titre individuel ou aux cabinets employant une ou plusieurs avocate(s) collaboratrice(s).	/	/	<b>14 €</b>
<b>SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE</b> Mise à la disposition d'un numéro d'écoute gratuit et illimité pour les avocats rencontrant des difficultés d'ordre psychologique	<b>01.55.92.17.89</b>	/	/

\*Si le/la conjoint(e), partenaire lié(e) par un Pacs ou le/la concubin(e) n'exerce pas d'activité professionnelle

En tant qu'avocat libéral, vous bénéficiez du régime de garanties collectives résumé en page précédente. Ces garanties sont un socle commun, qu'il peut-être utile ou nécessaire de compléter par des contrats personnels.

Vous pourriez notamment souhaiter compléter ou augmenter vos garanties pour couvrir les risques :

- Capital Décès / Rentes / Rachat de parts
- Arrêt de travail (indemnités journalières + rente d'invalidité)
- Frais généraux permanents
- Frais de santé (assurance complémentaire santé LPA)

faire son devis en ligne: <https://tns.scb-assurances.com>

SCB, en tant que courtier de LPA, est à votre disposition pour l'étude d'une prévoyance / santé adaptée à votre situation professionnelle, financière et familiale.

**tel : 04 13 41 98 30**

**E-mail : [lpa@scb-assurances.com](mailto:lpa@scb-assurances.com)**

**[www.laprevoyance.org](http://www.laprevoyance.org)**

**Toute demande de prestations doit être adressée uniquement à**

**La Prévoyance des Avocats**

**Génération**

**29080 QUIMPER cedex 09**

**Ou par mail à [LPA.Presta.prev@generation.fr](mailto:LPA.Presta.prev@generation.fr)**

**Pour un arrêt de travail pièces à fournir :**

- Formulaire de prise en charge d'Arrêt de Travail
- Arrêt de travail (formulaire CERFA 10170\*05)
- Certificat médical détaillé (sous pli confidentiel à l'attention du Médecin conseil)
- Bulletin d'hospitalisation (le cas échéant)
- Copie d'une pièce d'identité (passeport ou CNI) en cours de validité
- RIB

**Pour le forfait naissance:**

- Formulaire de demande de forfait naissance
- Copie acte de naissance de moins de 3 mois
- Copie d'une pièce d'identité (passeport ou CNI) en cours de validité
- RIB

Les formulaires et les modalités demandes de prestations sont disponibles sur le site Internet de LPA :

<https://www.laprevoyance.org/fr/formalites/indemnisation>